

CAISSE D'ÉPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

Metz le 22 février 2011

<u>Eric Fournier</u>	<u>Le parcours professionnel</u>
<u>Nouveau directeur</u>	<u>d'Eric Fournier au sein</u>
<u>Du groupe</u>	<u>de la Caisse d'Épargne</u>
<u>Est Moselle</u>	<u>Lorraine Champagne-Ardenne</u>
<u>1^{er} nommé</u>	<u>a contribué à renforcer son profil</u>
<u>au tableau des horreurs</u>	<u>de manager par la terreur</u>

Après avoir sévi dans les groupes de Hayange et Sarrebourg, Eric Fournier a récemment été nommé à la tête du groupe Est Moselle.

En lui confiant le plus grand groupe de la CELCA, le Directoire a implicitement validé ses compétences notamment en matière de management.

Seulement voilà, le costume est visiblement trop grand pour lui ! Est-il terrifié par l'idée de ne pas être à la hauteur de la mission confiée ? Est-il simplement incompetent ? Ou plus grave, cette prise de fonction met-elle en lumière son besoin de domination, besoin qu'il ne peut satisfaire qu'en humiliant et terrorisant celles et ceux qu'il estime « fragiles » ? En tout état de cause, il accumule les erreurs et pourrait très prochainement mettre la Direction en grande difficulté.

En effet, il n'est que le représentant de la direction et celle-ci est aux yeux de la loi garante de :

- 💣 - **La santé physique et morale des salarié(e)s.** Or la méthode Fournier qui consiste à déstabiliser les uns, menacer de licenciement les autres, conduit bien évidemment à l'effet inverse et de plus est totalement inefficace en terme de résultat.
- 💣 - **Du respect des horaires.** Or Fournier donne ordre de recevoir des clients en dehors du temps de travail et considère comme une obligation d'assister à toute invitation de l'employeur et ce quel qu'en soit l'horaire.
- 💣 - **Du respect du code du travail** en matière de sanction. Or Fournier propose des déclassifications hors cadre légal qu'est l'entretien préalable à sanction.
- 💣 - **Du respect des prérogatives des Instances Représentatives du Personnel.** Or Fournier propose de créer un bureau dans le hall client, à l'aide de paravent, menaçant de supprimer un emploi en cas refus de l'équipe ! Le tout sans aucune consultation préalable du **Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.**

A ce jour Eric Fournier a cumulé tant de fautes que notre liste n'est malheureusement pas exhaustive. Les élu(e)s *Sud* demandent à la direction de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour faire cesser ces agissements inacceptables.

A défaut, nous en déduisons que Fournier n'est que
le petit soldat du Directoire.

Les Elu(e)s *Sud* à vos côtés.



Jean-Claude Bail - Katia Belhouchat - Claude Benoit - Amel Bouras - Claudine Erlor
Pascal Felden - Gilbert Fontaine - Claudine Golles - Sylvain Gouth - Jean-Marie Guillemain
Robert Lobreau - Francis Malhomme - Sylvie Monin - Michel Pouilly - Suzanne Schaff - Alain Staub